



Formation attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises (n'excédant pas 3,5).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- L'objectif est de faire l'acquisition des connaissances attendues dans le référentiel d'examen sur les six matières prévues au programme suivant la décision du 2 avril 2012;
- Se présenter à l'examen final de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises ;
- Réussir l'examen permettant l'obtention de la capacité professionnelle de transport routier léger de marchandises.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public âgé d'au minimum 18 ans. Ne pas avoir de casier judiciaire pour prétendre, après la réussite à l'examen final, à la demande de l'autorisation d'exercer auprès de la D.R.E.A.L..

PRÉ-REQUIS

Pour participer à cette formation, il est nécessaire de comprendre, lire et écrire couramment le français. Avoir des bases en mathématiques.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

105 heures en présentielle réparties comme suit : 9 heures de formation sur l'entreprise et le droit civil et commercial ; 3 heures sur l'entreprise et son activité commerciale ; 10 heures 30 sur l'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport ; 52 heures 30 sur l'entreprise et son activité financière ; 17 heures 30 sur l'entreprise et ses salariés ; 8 heures 30 sur l'entreprise et la sécurité ; 4 heures dédiées au passage de l'examen de l'attestation de capacité professionnelle de transport routier léger de marchandises.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux « La libération », 2, rue Simone de Beauvoir, 42580 L'Etrat. Formation en présentielle.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule en six modules distincts qui suivent **l'accueil et la session d'examen.**

Module 1 : L'entreprise et le droit civil et commercial – le candidat devra entre autres savoir : Identifier et différencier les personnes physiques et morales, définir la capacité pour être commerçant ; connaître les obligations relatives à la création d'une entreprise et celles relatives à l'activité commerciale ; ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : **9 heures.**



Module 2 : L'entreprise et son activité commerciale – le candidat devra entre autres savoir : Elaborer une étude de marché ; savoir définir une politique de prix, de produit et de distribution ; maîtriser les outils de la prospection commerciale.

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : **3 heures.**

Module 3 : L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport – le candidat devra entre autres savoir : Connaître les textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport de marchandises : transport pour compte d'autrui, transport pour compte propre, sous-traitance, contrat de location, contrat de déménagement ; identifier les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels intervenant en transport de marchandises et leur rôle.

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : **10 heures 30.**

Module 4 : L'entreprise et son activité financière – le candidat devra entre autres savoir : Identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges variables, charges fixes et charges de structure ; calculer un coût de revient à l'aide des formules binôme et trinôme et comparer les résultats ; définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente ; identifier les éléments de la trésorerie à prendre en compte pour établir un budget prévisionnel ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : **52 heures 30.**

Module 5 : L'entreprise et ses salariés – le candidat devra entre autres savoir : Identifier les sources de la réglementation sociale applicable à la profession ; énumérer les caractéristiques propres au règlement intérieur ; lister les registres et affichages obligatoires et connaître les risques encourus en cas de non-conformité ; définir les risques et sanctions liés au travail dissimulé ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : **17 heures 30.**

Module 6 : L'entreprise et la sécurité– le candidat devra entre autres savoir : Choisir les véhicules et leurs caractéristiques en fonction des besoins de l'entreprise ; définir les obligations de chargement et de déchargement ; connaître le mécanisme du permis à points et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les conducteurs ont un permis valide ...

Suivant référentiel / Extrait de la décision du 02 avril 2012 : **8 heures 30.**

Examen attestation de capacité professionnelle de transport léger de marchandises : 4 heures

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques : Support numérique, QCM d'évaluation, guide de capacité professionnelle transport routier léger de marchandises n'excédant pas 3.5 t, vidéoprojecteur ...

Méthodes pédagogiques : cours avec supports numériques, QCM, études de cas.

PROFIL DES FORMATEURS

La formation est délivrée par des formateurs expérimentés : Formateurs ayant la capacité professionnelle de transport routier de marchandises.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis lors de la formation seront évalués à travers l'examen de fin de formation en adéquation avec le référentiel d'examen, Chapitre IV suivant décision du 2 avril 2012.

Examen de 3 heures :

- **1^{re} épreuve, temps conseillé : 1 h 15**
 - ⇒ Questionnaires de 50 QCM (4 propositions : une seule bonne réponse) à 2 points chacune, soit 100 points, réparties sur l'ensemble des thématiques du référentiel des connaissances figurant au chapitre III de la décision du 2 avril 2012 :
 - A. - L'entreprise et le droit civil et commercial : 14 questions ;
 - B. - L'entreprise et son activité commerciale : 2 questions ;
 - C. - L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport : 13 questions ;
 - D. - L'entreprise et son activité financière : 5 questions ;
 - E. - L'entreprise et ses salariés : 10 questions ;
 - F. - L'entreprise et la sécurité : 6 questions.

- **2^e épreuve, temps conseillé : 1 h 45**
 - ⇒ Questions et exercices exigeant une réponse rédigée sur 100 points :
 - Exercices sur la thématique « D.-L'entreprise et son activité financière » exigeant une réponse rédigée, sur 50 points, comportant au moins un calcul de coût de revient complet et 2 questions rédigées portant sur les autres connaissances de la thématique « D.-L'entreprise et son activité financière ». Un calcul d'amortissement linéaire, un calcul de seuil de rentabilité ou un exercice d'organisation/classement de postes financiers peuvent remplacer une de ces questions ;
25 à 30 points pour le coût de revient et 20 à 25 points à répartir sur les autres questions, soit 50 points au total.
 - 5 questions à réponses rédigées portant sur les thématiques « C.- L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport », « E.- L'entreprise et ses salariés » et « F. – L'entreprise et la sécurité » (dont 3 questions sur chaque thématique E et 1 question sur chaque thématique C et F) ;
Entre 6 à 10 points par question, pour un total de 50 points.

Pour obtenir l'attestation de capacité professionnelle : au moins 120 points au total sous réserve d'avoir obtenu au moins 50 points aux QCM et 40 points aux questions rédigées.

MOYENS TECHNIQUES ET METHODES MOBILISEES

Lors de cette formation, différents moyens techniques seront mis à disposition des élèves :

- Guide de capacité professionnelle transport routier léger de marchandises n'excédant pas 3.5 t ;
- Salle équipée (rétroprojecteur, tableau ...) ;
- Cours avec supports numériques ;
- Support papier ;



- Divers ...

TARIF

Coût de la formation : Cf. site internet.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées soit directement sur le site internet www.la-liberation.fr, soit directement en agence sous enseigne de la Libération, au nombre de 11 sur la région stéphanoise et pourra commencer dès lors que l'ensemble des documents demandés sera rassemblé.

Inscription : Au retour de la convention signée. Délai entre l'inscription et l'entrée en formation : 1 à 8 semaines.

CONTACT

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez vous rendre sur le site www.la-liberation.fr, nous contacter au 04.77.32.12.62 ou vous rendre à l'adresse suivante : 27, avenue de la libération – 42 000 Saint-Etienne

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour suivre la formation (locaux, véhicules, visites médicale Préfecture).

Mise à jour le 02/01/2023 par E.R. – Responsable de la formation professionnelle